

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
UNIVERSITÉ DE NICE-SOPHIA ANTIPOLIS

CERTIFICAT DE CAPACITÉ

Vu le décret n° 84-932 du 23 mai 1990 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur

Vu l'arrêté du 23 mai 1990, habilitant l'Université de Nice-Sophia Antipolis à délivrer le Certificat de Capacité

Vu les pièces constatant que Mme HÉLOÏSE BERTRAND, née le 4 juin 1979 à NICE (006) a satisfait, conformément aux dispositions réglementaires, aux contrôles et à la validation de la formation théorique et pratique,

le **CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE**

est décerné à **Mme HÉLOÏSE BERTRAND**

à compter du 26 juin 2003, pour en jouir avec les droits et les devoirs qui y sont attachés.

Le titulaire

Le Président

N° NICE 4977454

/2004200205353

P.O. Le Vice-Président du CEVU J. MAGNÉ

Fait à Nice, le 4 juin 2004

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

Jean-Marie CARBASSE

